

également la voûte et les parois latérales. Le Christ donnant sa bénédiction, la Vierge ou quelques scènes de l'ancien et du nouveau Testament étaient les seuls sujets admis. Les chapelles destinées aux femmes ont deux sièges où le prêtre desservant s'asseyait pendant le temps consacré aux enseignements religieux. Celles des hommes ne possèdent qu'un siège ; les uns sont en pierre grossièrement taillée, les autres sont simplement pratiqués dans le sol lui-même. Tous ces détails me démontrèrent jusqu'à l'évidence que la liturgie catholique était immuable comme ses dogmes. Aujourd'hui encore, nos autels contiennent les reliques des saints. Ce siège grossier a été transformé dans nos vieilles cathédrales en une stalle richement sculptée, où président encore nos évêques.

Ces peintures murales ont été conservées dans nos riches vitraux où les mêmes sujets ont été reproduits avec plus de génie. L'église des catacombes est, si l'on peut se servir de cette expression, l'embrion rudimentaire de nos basiliques et de nos cathédrales. Cette immutabilité a même facilité des conversions célèbres. Il y a fort peu de temps quinze Anglais, à la vue de trois autels qui avaient pour peintures murales une Vierge intercédant auprès de Notre Seigneur, furent amenés à se dire que le culte des images datait de l'origine même du catholicisme, qu'il n'était point, pas plus que la confession, une invention de moines superstitieux, mais bien un dogme inhérent au culte privé et public des premiers âges. Cette seule difficulté levée dans leur esprit, après de longues réflexions, à la suite d'études sérieuses, de longs combats intérieurs, ils se rendirent aux lumières de la vérité, et Monseigneur Talbot, évêque anglais, résidant alors à Rome, reçut leur abjuration en présence de Pie IX, fier et heureux de cette nouvelle conquête. Ces savants, de bonne foi, avaient vu par leurs propres yeux que dans les catacombes, au milieu des ténèbres et des proscriptions,